

BX 4705

M 325

B 313

155670

DECLARATION DE L'AUTEUR ET DU TRADUCTEUR

---

Conformément au décret d'Urbain VIII, je déclare que tout ce qui est raconté dans ces pages n'a qu'une valeur purement humaine et privée. Je n'entends pas prévenir le jugement du Souverain Pontife auquel je me sou mets de tout cœur et sans réserve.

---

---

IMPRIMATUR :

FR. ALBERTUS LEPIDI, O. P., S. P. A. Magister.

IMPRIMATUR :

JOSEPH PALICA, Arch. Philippen., Vicesger.

IMPRIMATUR :

† L.-N. CARD. BEGIN, Arch. de Québec.



De  
le mon  
" Vous  
ordonn  
se laiss  
ser la  
sance d  
A  
Dieu fo  
et hum  
core po  
nous m  
fait ap  
De  
bienheu  
doux, c  
souffren  
des ont  
tous les  
âmes, e  
les yeux  
les déto  
jours à  
temps e